
« Mes archives sont-elles queer ? » : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer

Bénédicte Grailles

Citer ce document / Cite this document :

Grailles Bénédicte. « Mes archives sont-elles queer ? » : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer. In: La Gazette des archives, n°255, 2019-3. Archives et transparence, une ambition citoyenne. Forum des archivistes 3-5 avril 2019. pp. 115-127;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2019.5834>;

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2019_num_255_3_5834;

Fichier pdf généré le 13/03/2024



Résumé

Entre les activistes féministes et queer et les archivistes de métier existent de nombreux malentendus, à commencer par des définitions différentes du périmètre des archives – pour les premiers, fonds documentaires, fonds d'archives et collections muséales tout à la fois, là où pour les seconds prévaut une conception résolument organique –, une appréhension contrastée de la fonction archivistique – pour les premiers, un instrument de pouvoir et d'exposition qui amène à constater, dans la lignée de Derrida, l'existence d'une violence institutionnelle exercée sur les traces que les seconds ne perçoivent pas dans la mise en oeuvre de leurs pratiques professionnelles. Pour mieux appréhender les enjeux, il faut s'intéresser aux logiques d'usage des activistes : des logiques de construction identitaire personnelle et de réassurance de soi («je suis »), des logiques de constructions identitaires collectives («nous sommes »), des logiques d'affiliation («nous sommes ensemble »), des logiques de visibilisation dans l'espace public («nous existons »). C'est pourquoi la question de la maîtrise de la chaîne de sélection, de conservation et de diffusion des archives féministes et

queer est centrale. L'objet de cet article, tout en insistant sur la valeur performative des archives, est de proposer de ré-examiner certains principes théoriques et pratiques des archivistes de métier. Que peuvent-ils apporter qui puisse être reçu ? Les modalités et les critères de production de l'évaluation archivistique, le mandat que l'institution archivistique affirme pour elle-même, la prise en compte de la mixité entre le personnel et le public, l'ouverture à des pratiques non expertes, la mise en oeuvre de lieux ou d'événements co-construits, mais aussi la réalisation de collectes nouvelles – dépôt de capsules temporelles et enregistrement de documents «performés» – sont autant d'éléments susceptibles de réenchanter la pratique archivistique.



« Mes archives sont-elles *queer*? » : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et *queer*

Bénédicte GRAILLES

Le terme anglais *queer* est employé pour désigner quelque chose de bizarre, de tordu. C'est à l'origine une insulte que, dans un processus de retournement du stigmate, les personnes concernées se sont appropriée et ont revendiqué pour désigner toute idée, pratique, identité non hétéronormée. Pour certains acteurs et certaines actrices¹ de mouvements sociaux, membres de groupes informels ou d'associations, le thème de l'invisibilisation est central et pose la question de la trace, tant individuelle que collective. L'action d'archiver se pense alors en termes d'enjeux de pouvoir. L'objet de cet article, après une synthèse des spécificités des archives féministes et LGBTQI+, est de discuter la position et les partis pris des archivistes de métier à l'aune de demandes sociales spécifiques, mais aussi les malentendus existants, et de réfléchir aux conséquences sur leur cadre référentiel et leurs pratiques. Seront également mobilisés les résultats d'une recherche collective sur le don d'archives³ et les premiers éléments issus d'une nouvelle

¹ L'autrice de cet article a choisi d'adopter une rédaction mixte, incluant le féminin à côté du masculin. Sur cette question, synthèse utile de Matthieu Arbogast (*La rédaction non-sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques*, Ined, *Documents de travail*, n° 231, 2017, 39 p. [https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26649/document_travail_2017_231_ecriture.non.sexiste_genre.fr.pdf, consulté le 18 juillet 2019]).

² Groupe de personnes dont l'identité de genre et l'orientation sexuelle ne correspondent pas à la norme de la société : lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, *queer*, intersexes. Le signe + inclut toutes les personnes qui ne se reconnaissent pas dans les lettres précédemment citées.

³ GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie) et SARRAZIN (Véronique) (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

enquête autour des archives communautaires¹. Comment penser la relation aux archives des militants et militantes féministes et LGBTQI+ ? Quelle place pour les archivistes ? Peut-on/doit-on « queeriser » les archives, c'est-à-dire analyser les pratiques spontanées d'archivage, pour mettre en question les catégories et normes archivistiques ?

Des archives ? Quelles archives ?

Il y a entre les acteurs et actrices de ces mouvements et les archivistes de métier un certain nombre d'incompréhensions et de malentendus, à commencer par la perception du périmètre des archives² et celle de l'action de l'institution archivistique. Cette question est d'ailleurs soulevée depuis de nombreuses années en Amérique du Nord, dans les pays du Commonwealth et au sein même du Conseil international des archives, dans des contextes où le mot communauté recouvre des réalités quelque peu différentes³.

Définitions

Les producteurs militants et productrices militantes ont une acception large du mot archives. À leurs yeux, les archives sont toutes les traces, celles laissées par sédimentation des activités, mais aussi celles créées ou patiemment collectionnées. Il n'y a donc pas de distinction entre le fonds organique et la documentation, celle-ci étant généralement surévaluée, car résultant d'une action

¹ Il convient de noter ici que notre entrée a un focus particulier, celui du féminisme. Qu'il me soit permis ici de remercier Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers, pour ses suggestions d'autant plus importantes que le terrain est difficile à enquêter.

² MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

³ On pense ici aux travaux d'Andrew Flinn (par exemple, « Community Histories, Community archives: some opportunities and challenges », *Journal of Society of Archivists*, vol. 28, 2007, p. 151-176 ou « Independent Community Archives and Community-Generated Content: Writing and Saving our Histories », *Convergence: The International Journal of Research into New Media Technologies*, 2010, n° 16, p. 39-51) aux très nombreux articles publiés dans *The American Archivist* et dans *Archival Science*, au numéro thématique *Special Section on Queer Archives* d'*Archivaria. The Journal of the Association of Canadian Archivists* publié en 2009 (n° 68, p. 119-316), au numéro de la revue du Conseil international des archives de 2013 (*Comma, Congrès de Brisbane 2012 : Les temps changent (2) ; identités et communautés*).

volontaire. En effet, l'action militante induit la création de dossiers et de collections documentaires. La question de la collection est d'ailleurs centrale dans la constitution de lieux d'archivage militants comme dans leur institutionnalisation¹. Dans les archives, on trouve en fait des imprimés – livres, périodiques et coupures de presse –, des documents audio-visuels – films, vidéos, captations –, des documents iconographiques – affiches, cartes postales, dessins et œuvres d'art –, des objets – dispositifs contraceptifs, objets érotiques, badges, banderoles –, des éphémères², de l'autoédition, du matériel pédagogique ou de sensibilisation, des récits de vie et entretiens oraux et des archives au sens où la théorie archivistique l'entend³. Ces « archives » présentent des caractéristiques propres. La première est celle du brouillage entre le privé et le public. Le féminisme de la seconde vague a démontré que le privé est politique. Cela a des conséquences sur les contenus à archiver. D'où la présence, inhabituelle dans les archives, des corps, des corps sexués, voire des corps malmenés⁴.

Une perception négative de l'institution archivistique

Une des questions que les militants et militantes adressent à l'institution archivistique est celle de leur prise en compte. Il est vrai que la situation mérite d'être analysée⁵. Malgré la toute récente grande collecte d'archives de femmes, peu d'archives privées de femmes ont été collectées ou sont identifiables dans les états des fonds, et surtout aucune politique active de rééquilibrage n'a été

¹ La collection Chomarat à la bibliothèque municipale de Lyon ou les dossiers de Marguerite Durand à l'origine de la bibliothèque parisienne qui porte aujourd'hui son nom.

² Documents de faible valeur marchande qui échappent au circuit habituel de diffusion, mais dont la production s'apparente à des procédés d'impression : tracts politiques ou publicitaires, affichettes, plaquettes, placards, etc. Cette catégorie bibliothéconomique recouvre beaucoup de documents de propagande militante.

³ CVETKOVICH (Ann), *An archive of Feelings: Trauma, Sexuality and Lesbian Public Cultures*, Durham, Duke University Press, 2003, 368 p. ; MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives [...]*, op. cit. ; WILSON (Lara) « Introduction », *The transgender Archives*, Université de Victoria, Foundations for the future, 2014, p. IX-XII ; KUMBIER (Alana), *Ephemeral Material: Queering the Archive*, Sacramento, Litwin Books, 2014.

⁴ La question des corps, de la sexualité choisie, des violences, viols et mutilations sexuelles, de l'avortement est récurrente dans les fonds conservés au Centre des archives du féminisme.

⁵ Le contexte d'émergence d'une demande d'archives communautaires serait à étudier pour lui-même. Nous ne pourrons malheureusement pas traiter cette question dans le cadre de cet article. Les réponses sont multiples et tiennent autant au statut des archives dans la société qu'à des variables propres au contexte LGBTQI+.

affichée¹. Le féminisme d'État, notamment les fonds des déléguées et des chargées de mission aux droits des femmes, peut-être parce qu'ils sont perçus comme à la frontière entre activité militante et mission administrative, est peu archivé. Il ne fait pas l'objet d'attentions particulières et la collecte, dans une majorité de départements, n'a pas eu lieu ou alors de manière anecdotique². Le genre de l'archive est bien une question ouverte³. Au-delà, la légitimité de l'institution archivistique à collecter des archives privées et à leur faire côtoyer les archives administratives est mise en cause par certains et certaines activistes qui perçoivent ces dernières comme le réservoir des traces de la violence exercée à leur encontre, violence policière, judiciaire ou médicale⁴.

Une « violence archivale » ?

Derrida a employé l'expression « violence archivale », une expression qui est volontiers reprise par la sphère *queer*⁵. La violence de l'archive dont parle Derrida recouvre toutes les violences exercées par les institutions, le mot « archive » désignant ici l'appareil psychique en tant qu'appareil à conserver et à trier les impressions. Il est néanmoins vrai que Derrida lui-même a reporté sa théorie sur l'institution archivistique, et notamment sur les Archives nationales, s'interrogeant sur le pouvoir de consignation et sur les personnes qui le mettaient en œuvre. Ce pouvoir – un pouvoir de maîtrise des traces et d'interprétation, dite pulsion d'archive – contribue à la destruction des traces en opérant une sélection et un montage. « L'archiviste n'est pas quelqu'un qui garde, c'est quelqu'un qui

¹ JOLLIVET (Charly), « Une place pour le féminisme dans les services d'archives publics français ? », *Les féministes et leurs archives (1968-2018). Militantisme, mémoire et recherche*, intervention au colloque « Les féministes et leurs archives », université d'Angers, mars 2018 (à paraître).

² KERGUERIS (Julie), *Les archives publiques de l'espace de la cause des femmes en France de 1974 à 2017*, mémoire de master « Archives » sous la direction de Bénédicte Grailles, université d'Angers, 2017, 146 p. Un autre exemple intéressant est celui des associations départementales du Mouvement français pour le planning familial : MOUROT (Charlotte), *Les archives du mouvement français du planning familial : collecte, classement et enjeux pour le citoyen*, mémoire de licence professionnelle « Traitement et gestion des archives et des bibliothèques » sous la direction de Patrice Marcilloux, université d'Angers, 2016.

³ Le colloque et l'ouvrage sur le *Genre de l'archive : constitution et transmission des mémoires militantes* [BLUM (Françoise) (dir.), Paris, Codhos, 2017] sont une première approche d'un sujet qui est loin d'être épuisé.

⁴ BOURCIER (Sam) (collectif Archivacteurs *queer* et transféministes), conférence donnée à l'École supérieure d'art et de design d'Angers le 11 mars 2019.

⁵ ZIMMERMANN (Quentin), *Résister aux oubli et aux silences. Les projets d'archives LGBTQI+ en France*, mémoire de master « Genre, politique et sexualité », EHESS, 2018, 169 p. ; BOURCIER (Sam), conférence déjà citée.

détruit »¹ et qui conserve ce qu'il estime devoir être répété. L'institution archivistique est donc mise à l'index : en sélectionnant, en décrivant, elle opère ce que Quentin Zimmermann nomme « la découpe de l'archive »², elle délégitime et ampute ceux qui sont en dehors de la norme de leurs traces afin de les priver d'un avenir où celles-ci seraient réactivées. Les éliminations sont perçues par les militants et militantes comme des décisions arbitraires, imposées d'en haut³.

On peut ici tirer quatre enseignements. D'abord, prendre acte de l'inextricable lien entre archiver et documenter, confondus en ce qu'ils servent les mêmes logiques d'usage et la construction d'un espace mémoriel. Ensuite, faire le constat d'un premier impensé : archivistes de métier et activistes ne parlent pas vraiment du même objet. Quand un chercheur engagé comme Quentin Zimmermann⁴ parle de l'archive Stonewall⁵, il vise volontairement, dans une conception post-moderne et héritée de Derrida, tout à la fois tout ce qui documente cet événement, sa mémoire et les usages de ce passé. On peut aussi relever un second impensé, à savoir une revendication qui hésite entre le communautaire, une histoire à soi – « l'histoire soutient le lien social comme l'air est nécessaire à la respiration »⁶ – et l'inscription dans la « grande » histoire. Enfin, la question du pouvoir institutionnel, de la sélection des traces est au centre des tensions. Réfléchir à ces impensés, c'est éviter qu'ils ne se transforment en apories.

La cinquième fonction des archives ?

Les archivistes définissent eux-mêmes la fonction archivistique en quatre volets usuellement appelés les 4 C. La question ici posée est celle de l'ajout d'un

¹ *Trace et archive, image et art*, Paris, Galilée, 2014.

² ZIMMERMANN (Quentin), *Résister aux oubliés et aux silences [...]*, *op. cit.*

³ Ce fut le cas notamment pour le projet d'élimination des déclarations anonymes individuelles d'avortement. « Politique des archives publiques : “Les femmes ordinaires seront les premières sacrifiées” », *Le Monde*, 8 mars 2018.

⁴ ZIMMERMANN (Quentin), *Résister aux oubliés et aux silences [...]*, *op. cit.*

⁵ Le 28 juin 1969, la police intervient au Stonewall Inn (New York), un bar gay, ce qui déclenche une série d'émeutes violentes. Cet événement est considéré comme la première manifestation d'une revendication homosexuelle et transgenre affichée. Les marches des fiertés (*pride*) se déroulent le dernier week-end de juin en son hommage.

⁶ BENSA (Alain), « Fièvres d'histoire dans la France contemporaine », dans BENSA (Alain) et FABRE (Daniel) (dir.), *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2001, p. 4.

cinquième item¹ qui rendrait compte de la capacité des archives, pour ceux qui sont directement concernés, à faire advenir une réalité à partir de traces, à « présentifier », à « performer ».

Usages et logiques d'usage

Les archives féministes et *queer* se déploient dans deux temporalités d'usages : un temps militant et un temps mémoriel, deux temps qui ont tendance à se superposer, la mémoire étant une question politique et un combat militant². Dans les collectifs, les archives peuvent être utilisées pour préparer les réunions, pour organiser les journées de formation, pour alimenter le bulletin³. Ces usages façonnent les fonds et amènent souvent à les organiser de manière documentaire⁴. Mais la consultation *a posteriori* des documents archivés revêt des logiques d'usage très particulières : des logiques de construction identitaire personnelle et de réassurance de soi (« je suis ») – certains vont jusqu'à parler de thérapies archivistiques⁵ –, des logiques de constructions identitaires collectives (« nous sommes »), des logiques d'affiliation (« nous sommes ensemble »), des logiques de visibilisation dans l'espace public (« nous existons »)⁶. Ces logiques d'usage expliquent les modalités d'échange et de consultation, des « apéros cartons » de Mémoires des sexualités à Marseille où l'on échange autour « des cartons qui contiennent des documents divers et variés sur une période de quarante ans d'archives »⁷, aux cafés archives des Archi-fans à Paris⁸.

¹ Le titre de cette sous-partie fait référence au roman de BINET (Laurent), *La septième fonction du langage*, Paris, Grasset, 2015.

² CHARPENEL (Marion), *Le privé est politique ! Sociologie des mémoires féministes en France*, thèse de doctorat en sciences politiques, Paris, Institut d'études politiques, 2014, 2 vol., 830 et 161 p.

³ Intervention de Monique Dental à propos du réseau féministe Ruptures lors du colloque « Les féministes et leurs archives », université d'Angers, mars 2018.

⁴ Constats à partir par exemple des fonds de l'Union féminine civique et sociale ou Ruptures conservés au Centre des archives du féminisme.

⁵ « [...] the process of archiving has helped to support our road to recovery, serving as a kind of 'archival therapy' ». BURIN (Yula), SOWINSKI (Ego Ahaiwe), « Sister to sister: developping a black British feminist archival consciousness », *Black British Feminisms, Feminist Review*, n° 108, 2014, p. 112-119.

⁶ Sur les logiques d'usage des archives, MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives [...]*, *op. cit.*

⁷ Vingt-neuf participants, cent trente-six « intéressés » sur la page Facebook pour l'atelier de septembre 2018 [<https://www.facebook.com/events/310838596160997/>, consulté le 13 mars 2019].

⁸ « Espace d'échanges et de réflexion sur la thématique de la transmission des mémoires et des archives féministes/LGBTI/Queer/TPG/lesbiennes politiques/+ » [<https://www.facebook.com/archivesLGBTQIF/>, consulté le 13 mars 2019].

Tensions et agentivité

La question de l'espace dans lequel ces archives prennent place et sont consultées est importante, un espace à cheval entre le privé et le public et que certains auteurs ou autrices ont rapproché du mot « home », un chez-soi¹ : être entre « copines »². Il y a une forme de tension entre ces usages mémoriels de l'entre-soi et le besoin de se rendre visibles qui s'exprime parallèlement par un rapport ambigu à l'institutionnalisation. Les processus de dons et de prêts d'archives sont éclairants à cet égard. Ils s'inscrivent dans un espace intellectuel, social et militant. Le centre des archives du féminisme à l'université d'Angers est ainsi perçu comme fiable car féministe par beaucoup de militantes et collectifs féministes. Par son contexte universitaire, il présente aussi l'avantage de donner accès aux chercheurs et chercheuses et donc satisfait à une volonté d'inscription des femmes et du féminisme dans l'histoire³. D'autres activistes préfèrent maintenir un contrôle plus étroit en choisissant par exemple le prêt à usage plutôt que le don⁴. La licence – l'autorisation d'effectuer certaines tâches en lieu et place du producteur ou de la productrice – n'est accordée que si le mandat – la reconnaissance d'une compétence orientée vers l'ensemble de la société, d'une fonction morale – est clair⁵. On notera que si le terme « archives » est valorisé, les structures de type centre documentaire ou bibliothèque semblent privilégiées pour des raisons sans doute multiples : plus de souplesse dans l'apprehension des délais de communicabilité, acceptation conjointe des archives et de la documentation, espaces de consultation plus informels, plus « détendus ».

Quelques collectifs enfin revendentiquent l'avènement de centres réellement communautaires, c'est-à-dire où militantes et militants contrôleraient l'ensemble de la chaîne archivistique. Ce qui est alors mis en avant par ces groupes est le rejet des experts : il s'agit de prendre en main l'archivage, de se

¹ CVETKOVICH (Ann), *An archive of Feelings [...]*, op. cit. ; CASWELL (Michelle), GABIOLA (Joyce), ZAVALA (Jimmy), BRILMYER (Gracen) et CIFOR (Marika), « Imagining transformative spaces: the personal-political sites of community archives » *Archival Science*, 2018, vol. 18, p. 73-93 ; COOPER (Danielle), « House proud: an ethnography of the BC Gay and Lesbian Archives », *Archival Science*, 2016, vol. 16, p. 261-288.

² GILIS (Marine), *Les archiveuses*, mémoire du master « Genre, politique et sexualité » sous la direction de Régis Schlagdenhauffen, EHESS, 2016.

³ GRAILLES (Bénédicte), « Dons d'écrits, transmission d'un engagement : le cas singulier des fonds militants », dans GRAILLES (Bénédicte), MARCILLOUX (Patrice), NEVEU (Valérie) et SARRAZIN (Véronique) (dir.), *Les dons d'archives et de bibliothèques [...]*, op. cit., p. 123-135.

⁴ Cas de la collection Chomarat à la bibliothèque municipale de Lyon.

⁵ « Les raisons du don. L'exemple du Centre des archives du féminisme (2001-2010) », dans BARD (Christine) (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 2012, p. 43-58.

mettre en capacité d'agir en opposition à ce que l'institution impose, de mettre en mouvement son agentivité, de refuser d'être « des pompoms girls dans une petite galerie [...] dans les archives gardées dans un silo des Archives nationales » et de laisser « les gants blancs » des archivistes opérer¹.

Les documents d'archives, support de performativité ?

Dans ce contexte et dans la lignée de Judith Butler², le terme de performativité est volontiers mis en avant³. Cette performativité passerait par une auto-narration dont la trace serait un enregistrement ou archive orale. On notera ici encore une forme de malentendu, le terme d'archives orales étant par nature impropre⁴, collecte orale ou archives provoquées étant des désignations plus justes⁵. La performativité qui est évoquée est à rapprocher de la performance telle qu'elle est délimitée et mise en œuvre dans les démarches artistiques. À nos yeux, les archives ont effectivement une valeur performative, mais nous attribuons ici à performativité ou performatif le sens donné en linguistique d'un énoncé qui fait advenir une réalité⁶. Le fonds Michel Chomarat à Lyon est un exemple de cette valeur performative des documents d'archives. Michel Chomarat a collectionné des documents très divers, notamment des représentations (photographies, cartes postales de groupes d'hommes et surtout de couples d'hommes). Ce qui fait sens alors, ce n'est pas le document lui-même, par exemple une carte postale éditée dans les années 1920 représentant deux soldats se donnant l'accordade, mais le regard du collectionneur qui se plaît à lire dans cette image la trace subliminale d'une relation homosexuelle⁷. L'existence de cette carte lui permet de rétablir une continuité historique jusqu'à sa propre histoire. En ce sens, la carte

¹ BOURCIER (Sam), conférence déjà citée.

² BUTLER (Judith), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, première édition aux États-Unis en 1990.

³ BOURCIER (Sam), conférence déjà citée ; ZIMMERMANN (Quentin), *Résister aux oubliés et aux silences [...]*, *op. cit.*

⁴ ELGEY (Georgette), *Les « archives orales » rôle et statut, avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 10 janvier 2001*, 79 p. [<http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2001/01011001.pdf>, consulté le 2 juin 2012].

⁵ ARON-SCHNAPPER (Dominique) et HANET (Danièle), « Archives orales et histoire des institutions sociales », *Revue française de sociologie*, 1978, 19-2, p. 261-275.

⁶ COTTON (Nicholas), « Du performatif à la performance : la “performativité” dans tous ses états », *Sens public. Revue internationale*, 2016, 19 p.

⁷ Cet exemple a été commenté par Michel Chomarat lors de son intervention au séminaire Alma sur le don d'archives et de bibliothèques (université d'Angers) le 17 janvier 2014 [<https://alma.hypotheses.org/tag/chomarat-michel>].

contextualisée dans ce fonds devient performative, car elle fait advenir une réalité. Autre exemple de cette performativité, le collectif féministe La Rage collecte des affiches féministes et lesbiennes, mais organise aussi des ateliers de création d'affiches.

Les archivistes de métier sont donc face à un environnement complexe, avec des besoins très particuliers, parfois contradictoires¹, où la neutralité n'a pas de sens. Dans ce contexte, leur reste-t-il une place ou une marge de manœuvre ? Que peuvent-ils, que peuvent-elles apporter qui puisse être reçu ?

Quelle place pour le monde professionnel ?

D'après le point de vue militant, celui-ci est au mieux poussé à la marge, au pire clairement rejeté. Pour autant, doit-il délaisser ce terrain ?

Interroger les théories et principes archivistiques

Il convient tout d'abord de réfléchir à la question de l'évaluation archivistique. Ce dont il est question ici n'est pas seulement d'archiver des documents témoignant de parcours de vie ou d'activités de collectifs. Il s'agit, de manière beaucoup plus ambitieuse, d'archiver une culture, entendue au sens d'un ensemble de valeurs, de représentations, de comportements propres à un groupe, Ann Cvetkovich² préfère, quant à elle, parler d'une « archive des sentiments ». Pour atteindre cet objectif, il faut croiser les approches et surtout tirer les conséquences de ses choix.

Ainsi, une approche fonctionnelle complète devrait enjoindre de prendre en compte à côté des producteurs d'archives publiques les producteurs d'archives privées, donc d'identifier des associations et collectifs témoignant de ces mouvements sociaux et de développer une politique active de collecte envers eux³. Cela suppose d'organiser les services autrement, sans diviser la

¹ Il existe par ailleurs des tensions et des concurrences entre les projets et les collectifs, dont témoignent par exemple les pétitions Archilesb ! et Vigitrans dans le cadre du projet de centre d'archives LGBTQI+ à Paris en 2002.

² CVETKOVICH (Ann), *An archive of Feelings* [...], *op. cit.*

³ Nous rejoignons ici les conclusions de RØSJØ (Ellen), « Majority and minority perspectives in archives selection and preservation », *Comma*, 2013, p. 57-67 dans la lignée des réflexions de Helen W. SAMUELS (« Improving Our Disposition: Documentation Strategy », *Archivaria*, 1991-1992, n° 33).

responsabilité de la collecte entre des archivistes spécialistes des versements et des archivistes spécialistes des fonds privés et de consacrer plus de moyens à la collecte des archives privées.

Il faudrait donc compléter l'évaluation fonctionnelle par une démarche de stratégie documentaire telle qu'elle a été proposée dans les années 1980 aux États-Unis comme moyen de dépasser l'approche sectorisée et de travailler avec l'ensemble des producteurs sur un thème pour les impliquer dans le processus d'évaluation¹. En complément, une collecte élargie impliquant des objets non archivistiques et des politiques d'enregistrement de récits de vie et intégrant aussi les résistances de la société – antiféminisme, masculinisme, lesbophobie, homophobie en général² – s'impose. Il s'agit ici de prendre en compte le mot document dans toute son ampleur (fig. 1)³.

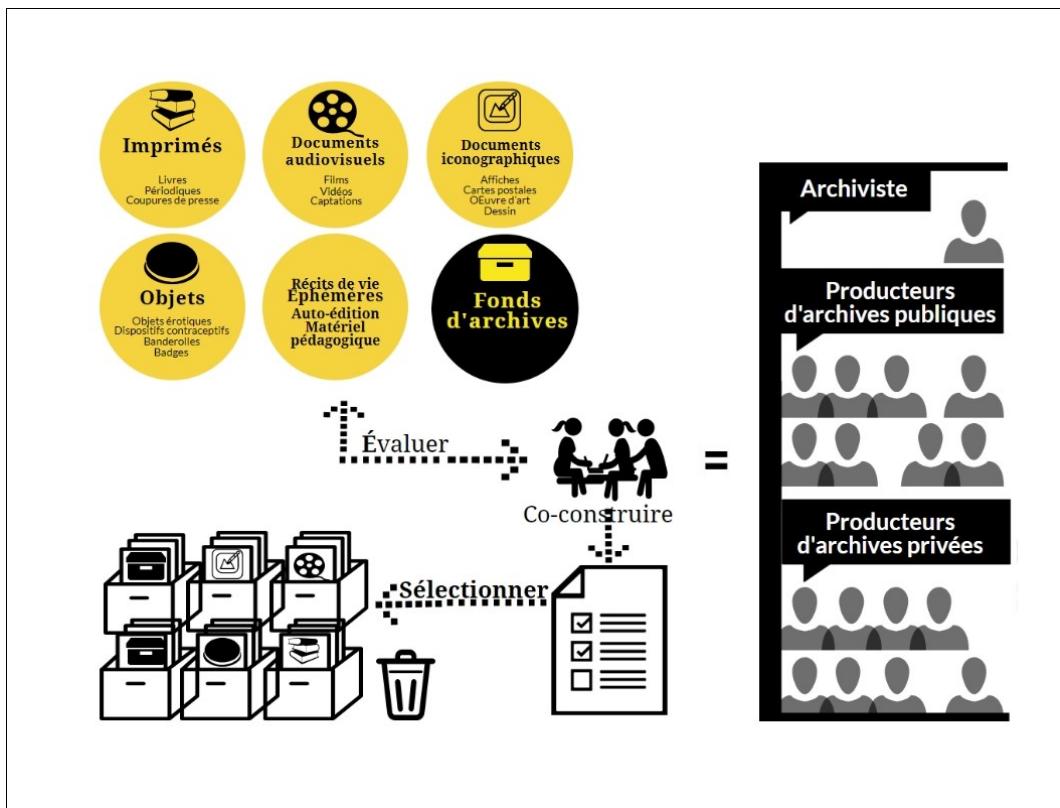


Fig. 1 – Processus d'évaluation avec stratégie documentaire et collecte élargie © Bénédicte Grailles

¹ Sur les différentes théories de l'évaluation, DOOM (Vincent), « L'évaluation scientifique des archives, principes et stratégies. Du melon au diamant », *La Gazette des archives*, n° 202 « Autour de la collecte des archives » (2006-2), Paris, Association des archivistes français, p. 5-43.

² Sur les freins à collecter de telles archives, Avery (Cheryl), « The reticent archives: Preserving LGBT+TIQ*histories », *Comma*, 2013, p. 69-77.

³ Cela peut se traduire par une utilisation plus intensive de la balise « associated material » de l'EAD 2002.

Les critères des processus d'évaluation devraient aussi être repensés. La valeur émotionnelle des archives¹ doit devenir un des critères de sélection : conserver des documents parce qu'ils ont une valeur émotionnelle forte pour un groupe de personnes, y compris des documents érotiques, voire pornographiques².

Ces actions permettraient d'éclaircir le mandat que l'institution archivistique s'assigne à elle-même, mandat qui pourrait être formalisé dans des chartes, politiques de collecte ou projets de service, pour que la licence soit plus volontiers accordée. L'ouverture des tableaux de gestion et des propositions d'élimination aux commentaires de la société civile, la publication des bordereaux d'élimination seraient des avancées importantes.

Les archivistes doivent aussi discuter la législation³ et surtout la traduction sur le terrain de la notion de vie privée. Le respect de la vie privée est souvent vécu comme un obstacle à l'étude de phénomènes sociaux ou de la sexualité. Il y a sans doute un travail collectif à faire pour déconstruire les représentations mais le développement de la communication anonymisée de documents, certes lourde à mettre en œuvre, constituerait un premier stade de consultation, susceptible de résoudre beaucoup de difficultés, en complément des longues et contraignantes procédures de dérogation ou d'autorisation exceptionnelle.

Co-construire

Outre l'intégration au processus d'évaluation des personnes concernées, la co-construction des fonds doit pouvoir se poursuivre dans les descriptions et la diffusion. L'appropriation par les personnes concernées pourrait être encouragée en mettant à leur disposition des outils de description. On voit par exemple que les archiveuses de Marine Gilis ont bien répertorié leurs imprimés, car elles utilisent un outil *open source* en mode SaaS, à savoir Zotero⁴. En revanche, elles n'ont pas mis en œuvre un inventaire complet des archives qu'elles conservent. L'absence d'outils en mode SaaS est certainement un facteur d'explication.

¹ Yvon Lemay et Anne Klein ont évoqué ce critère en lien avec les utilisations artistiques des archives (« La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique », *Les Cahiers du numérique*, 2012, vol. 8, p. 15-48) ; Patrice Marcilloux pour les ego-archives (*Les ego-archives [...]*, *op. cit.*).

² BARRIAULT (Marcel), « Hard To Dismitt : The Archival Value of Gay Male Erotica and Pornography », *Archivaria*, n° 68, 2009, p. 219-246.

³ Les questions relatives à l'accessibilité sont au centre du numéro thématique *Special Section on Queer Archives d'Archivaria*, déjà cité.

⁴ GILIS (Marine), *Les archiveuses*, *op. cit.*, p. 93.

Il faut aussi affronter la question des espaces symboliques. La surveillance fait partie intégrante des centres d'archives. Comment passer outre la référence au panoptique en salle de lecture ? Comment proposer d'être comme « chez-soi » ? Des actions sont à développer dans et hors les murs : cafés archives ou ateliers participatifs préparés en collaboration par les archivistes et les participants et participantes, à partir des sources du service et/ou de documents apportés¹. De manière symbolique, les centres d'archives pourraient afficher qu'ils facilitent la réutilisation, en abandonnant systématiquement les droits de représentation pour tout projet à visée éducative ou de prévention.

Du côté de la description, les services d'archives pourraient s'ouvrir à des pratiques non professionnelles d'indexation en favorisant par exemple le *tagging* libre.

Réenchanter la pratique archivistique

Les archivistes de métier pourraient aussi répondre à la demande très forte de création d'archives en mettant à disposition des ressources et outils techniques et méthodologiques pour faciliter les enregistrements audio ou vidéo. Ils pourraient ainsi encourager un auto-archivage non contrôlé sur le modèle de réalisation et de dépôt de capsules temporelles, matérialisées ou numériques.

Il nous semble que la performativité du document d'archives pourrait également être favorisée en inaugurant des collectes orales particulières de ce que nous souhaiterions appeler des « documents performés », c'est-à-dire des documents accompagnés de récits ou d'impressions commentées ou des commentaires ou récits suscités par un document. Ces collectes nouvelles permettraient de répondre au besoin d'archivage d'une culture partagée par un groupe donné.

Conclusion

Les fonds produits dans le cadre de pratiques militantes sont généralement à cheval entre le fonds documentaire, le fonds d'archives et la collection muséale.

¹ Nous pensons ici aux ateliers animés par Isabelle Sentis du collectif Queer Code, comme celui proposé le 13 mars 2019 à la bibliothèque universitaire d'Angers *Cartographier à partir d'archives : pratiques participatives de valorisation de l'histoire des femmes de la région Pays de la Loire*, dans le cadre du groupe « Archives, mémoire, transmission du féminisme et LGBTQ+ » de l'association EFiGiES et du mois du genre de l'université d'Angers.

Ils comprennent beaucoup de documents qui n'arrivent en général pas dans les services d'archives, documents de plus mobilisés dans un cadre mémoriel particulier qui vise à rétablir une continuité dans une histoire individuelle et collective discontinue.

L'enjeu n'est pas ici de simplement servir l'histoire ou la recherche – encore est-il nécessaire de saisir les évolutions de celles-ci vers des approches de type *studies* qui se nourrissent de matériaux divers –, mais bien de favoriser la réappropriation par des groupes de leur mémoire par leurs archives et de témoigner d'une culture dans sa globalité. Les archivistes de métier, dans leur cadre professionnel mais aussi dans un cadre associatif, peuvent développer des propositions de manière à progressivement faire évoluer la représentativité de ces mouvements sociaux au sein des archives. C'est une occasion aussi de remettre en questions théories et pratiques au bénéfice de l'ensemble de la société.

Bénédicte GRAILLES

Maîtresse de conférences en archivistique

Université d'Angers, Temos Temps, mondes, sociétés (CNRS Fre 2015)

benedicte.grailles@univ-angers.fr

« Mes archives sont-elles queer? ». Des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer

Entre les activistes féministes et *queer* et les archivistes de métier existent de nombreux malentendus, à commencer par des définitions différentes du périmètre des archives – pour les premiers, fonds documentaires, fonds d'archives et collections muséales tout à la fois, là où pour les seconds prévaut une conception résolument organique –, une appréhension contrastée de la fonction archivistique – pour les premiers, un instrument de pouvoir et d'exposition qui amène à constater, dans la lignée de Derrida, l'existence d'une violence institutionnelle exercée sur les traces que les seconds ne perçoivent pas dans la mise en œuvre de leurs pratiques professionnelles. Pour mieux appréhender les enjeux, il faut s'intéresser aux logiques d'usage des activistes : des logiques de construction identitaire personnelle et de réassurance de soi (« je suis »), des logiques de constructions identitaires collectives (« nous sommes »), des logiques d'affiliation (« nous sommes ensemble »), des logiques de visibilisation dans l'espace public (« nous existons »). C'est pourquoi la question de la maîtrise de la chaîne de sélection, de conservation et de diffusion des archives féministes et *queer* est centrale. L'objet de cet article, tout en insistant sur la valeur performative des archives, est de proposer de ré-examiner certains principes théoriques et pratiques des archivistes de métier. Que peuvent-ils apporter qui puisse être reçu ? Les modalités et les critères de production de l'évaluation archivistique, le mandat que l'institution archivistique affirme pour elle-même, la prise en compte de la mixité entre le personnel et le public, l'ouverture à des pratiques non expertes, la mise en œuvre de lieux ou d'événements co-construits, mais aussi la réalisation de collectes nouvelles – dépôt de capsules temporelles et enregistrement de documents « performés » – sont autant d'éléments susceptibles de réenchanter la pratique archivistique.